

## Résultats du sondage réalisé par Sodie sur la mise en place du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) et du Compte Personnel de Formation (CPF)

*Réalisé par le Service Études et Diagnostics de Sodie entre le 18 novembre et le 09 décembre 2014*

A partir du 1er janvier 2015, chaque personne, quel que soit son statut, se verra dotée d'un Compte Personnel de Formation (CPF) et pourra bénéficier, si elle le souhaite, d'un Conseil en Evolution Professionnelle (CEP). **Par ce sondage, Sodie, en partenariat avec l'Expansion – L'Express, souhaite connaître l'avis et le niveau d'information des Français sur ces deux nouveaux droits, qui viendront enrichir leurs démarches pour faire évoluer et sécuriser leur carrière.**

*Décembre 2014*





- Administration du sondage envoyé par mail le 18 novembre 2014. Une relance a été effectuée le 03 décembre 2014 pour une clôture du sondage le 9 décembre 2014.
- **Caractéristiques de la population de l'échantillon : toutes personnes accompagnées dans leur parcours professionnel par Sodie.**
  - Par « toutes personnes », nous entendons tous les candidats de Sodie, quelle que soit la nature de l'accompagnement (Plan de départ volontaires, Point information conseil, Antenne Emploi, Bilan de compétences, Accompagnement CSP, Pôle Emploi...).
  - L'échantillon comprend donc des personnes encore en accompagnement, des personnes en emploi/en formation longue ou demeurant au chômage.
- **L'échantillon représente ainsi 23 500 personnes pour un taux de réponse de 11%, soit 2 597 répondants.**

## Mail adressé à l'échantillon

Objet : Sondage : Conseil en Evolution Professionnelle / Compte Personnel de Formation



Membre du réseau



Bonjour,

Vous êtes ou avez été accompagné par Sodie dans le cadre de votre parcours professionnel et votre avis nous intéresse. En effet, à partir du 1er janvier 2015, chaque personne, quel que soit son statut, se verra dotée d'un Compte Personnel de Formation (CPF) et pourra bénéficier, si elle le souhaite, d'un Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Nous souhaiterions ainsi connaître votre avis sur ces deux nouveaux droits qui viendront enrichir les démarches que vous engagez pour faire évoluer votre carrière. Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir répondre à un rapide questionnaire, en cliquant directement sur le lien ci-dessous :

[Questionnaire](#)

*Ce questionnaire est strictement anonyme.*

Nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien y consacrer.

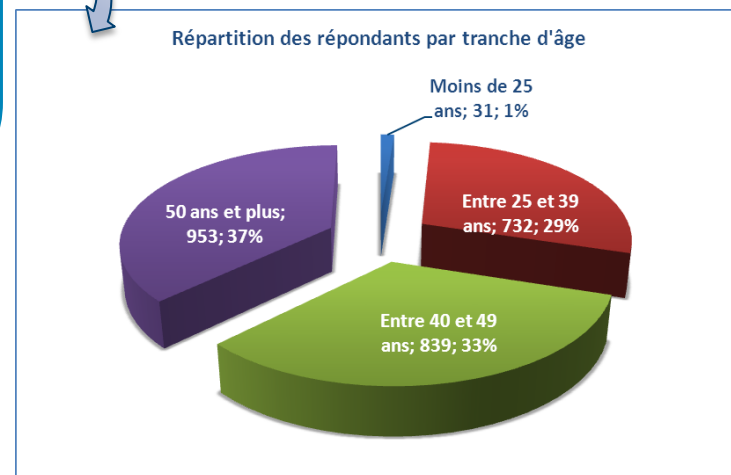
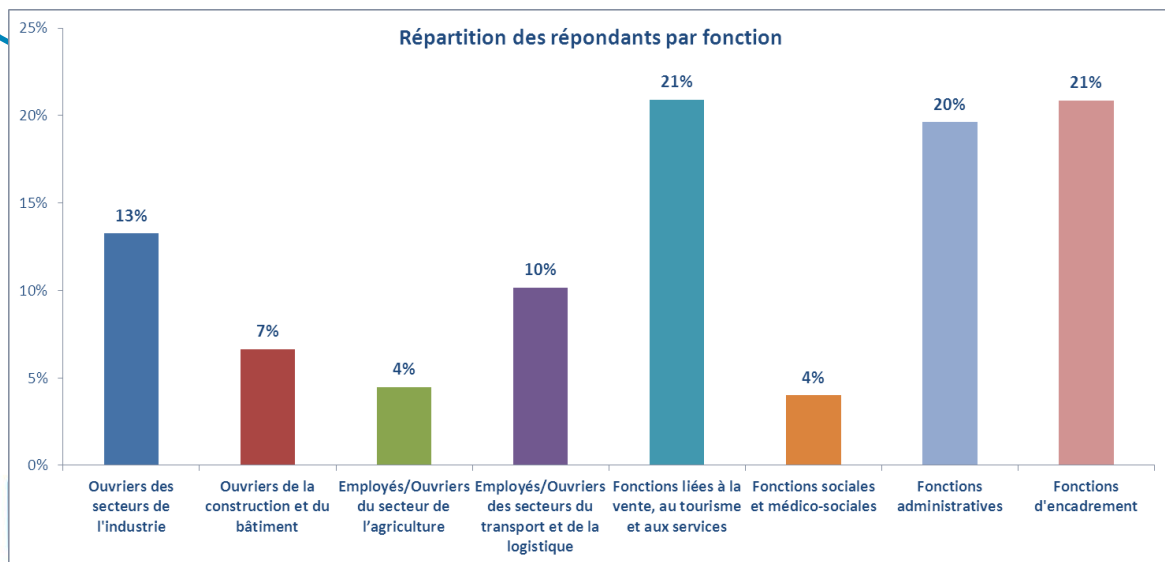
Cordialement,

Estelle Sauvat  
Directrice Générale Sodie

# Les caractéristiques des répondants



- Une répartition par genre équilibrée : 52% de femmes vs 48% d'hommes
- 70% des répondants sont sans emploi au moment du sondage, 20% en emploi et 10% en formation
- 47% ont fait des études supérieures (Bac +2 minimum). 25% ont un CAP/BEP, 19% un BAC et 9% sont sans diplôme
- 37% des répondants sont des seniors (50 ans et plus)
- 44% des répondants vivent en Ile-de-France, 13,6% en Rhône-Alpes, 13,1% dans le Nord-Pas-de-Calais...
- Les fonctions les plus représentées chez les répondants sont les fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services (21%), d'encadrement (21%) et administratives (20%). Ci-dessous le détail par type de fonction





- Assez logiquement, le CPF et le CEP sont actuellement largement méconnus.
- Même lorsque les répondants les connaissent, une majorité d'entre eux en ignore les conditions d'accès.
- Pour autant, le CPF et le CEP suscitent l'intérêt des répondants qui aimeraient avoir de l'information et souhaiteraient les mobiliser.
- Le CPF et le CEP sont le plus souvent perçus comme des moyens de surmonter les obstacles liés au financement de la formation (information, prise en charge financière...).
- Les répondants attendent surtout du CEP une information personnalisée. Pôle Emploi est l'interlocuteur plébiscité pour dispenser ce service.
- Le nombre d'heures de formation prévu par le CPF est largement perçu comme insuffisant par les personnes interrogées.
- Quelle que soit leur situation, les deux tiers des répondants sont prêts à se former hors temps de travail et pouvoir ainsi décider seuls de leur action de formation.
- Les usages envisagés du CPF et du CEP sont largement corrélés aux situations professionnelles et à l'âge des répondants.

# Les chiffres clés à retenir



Les femmes plus que les hommes, notamment pour le CPF (78% des femmes vs 70% des hommes)

69% des répondants pensent utiliser le CEP et 74% le CPF

8 répondants sur 10 plébiscitent Pôle Emploi comme l'interlocuteur principal pour dispenser le CEP

2 597 répondants au sondage sur le Conseil en Evolution Professionnelle et le Compte Personnel de Formation (CEP/CPF) (taux de retour : 11%)

84% des répondants n'ont jamais entendu parler de ces deux dispositifs

65% des répondants estiment le volume d'heures prévu insuffisant

Globalement, la connaissance de ces deux nouveaux droits est limitée. La connaissance sur la mise en place du CPF (19%) semble légèrement supérieure à celle du CEP (13%), même si cela reste très faible.

Parmi ceux ayant eu connaissance de ces dispositifs, 57% en ignorent les conditions d'accès

Plus des 2/3 des personnes ayant entendu parler de ces dispositifs se sentent concernés et sont en attente d'informations supplémentaires

Les attentes vis-à-vis du CPF semblent être plus fortes que pour le CEP. Les répondants en emploi se sentent moins concernés par le CEP que ceux étant en formation ou sans emploi.

# Les résultats détaillés : thème 1, niveau d'information sur le CEP et le CPF (1/2)



## Thème 1 : le niveau d'information\* sur le CEP et CPF

\*Sur la base de ceux ayant répondu « Oui » à la question initiale : *Avez-vous entendu parler de ces nouveaux droits visant à faciliter l'accès à la formation ?*

### Les sources d'information ?

Source	CEP	CPF	Total
Médias	26%	37%	33%
Organisme d'accompagnement vers l'emploi (Pôle Emploi, Opérateur privé de placement ...)	46%	32%	38%
Organisme de financement (OPCA, Fongecif...)	6%	8%	7%
Organisme de formation	15%	16%	15%
Votre entreprise	16%	20%	18%
Autre(s)	8%	5%	6%

Sur la base des répondants à la question : 345 pour le CEP, 475 pour le CPF

- La source principale d'information sur ces deux dispositifs est l'organisme d'accompagnement vers l'emploi du répondant (citée pour 38% des répondants) = surreprésentée pour le CEP (46% des répondants)
  - Viennent ensuite les médias (33%) = surreprésentée pour le CPF (37%)
- Pour des résultats détaillés par caractéristique individuelle, voir slide suivante*

### Les conditions permettant de bénéficier de ces nouveaux droits ?

- La majorité (57%) des répondants ayant déclaré avoir déjà entendu parler de ces dispositifs ne connaissent pas les conditions permettant d'en bénéficier

*Pour des résultats détaillés par caractéristique individuelle, voir slide suivante*

### Etes-vous concerné et aimeriez-vous disposer de plus d'informations sur ces dispositifs ?

Questions	CEP		CPF	
	Oui	Non	Oui	Non
Vous sentez-vous concerné(e) par la mise en place de ces dispositifs	66%	34%	72%	28%
Aimeriez-vous disposer de plus d'informations sur ces nouveaux droits ?	64%	36%	71%	29%

- Plus des 2/3 des personnes ayant entendu parler de ces dispositifs se sentent concernées et sont en attente d'informations supplémentaires
- Les attentes vis-à-vis du CPF semblent être plus fortes que pour le CEP

# Les résultats détaillés : thème 1, niveau d'information sur le CEP et le CPF (2/2)



Des spécificités des réponses en fonction des caractéristiques individuelles des répondants :

Ici en fonction de la situation actuelle du répondant : en emploi/en formation/sans emploi

## Les sources d'information ?

- Le CEP est mieux connu parmi les répondants en formation (14,1% déclarent avoir entendu parler de ce dispositif) que parmi ceux en emploi (12,2%) ou ceux sans emploi (13,7%).
- Concernant le CPF, c'est l'inverse, les répondants en emploi sont plus nombreux à déclarer en avoir entendu parler (19,1% versus 18,6% parmi ceux sans emploi et 17,3% parmi ceux en formation).
- Les sources d'information semblent relativement déterminées par la situation des répondants.
- Les répondants en formation ont une connaissance des conditions pour bénéficier de ces dispositifs supérieure à ceux étant en emploi et surtout ceux sans emploi.
- Les répondants en emploi se sentent moins concernés par le CEP (seulement 46%) que ceux étant en formation ou sans emploi.
- Les répondants en formation sont les plus intéressés par des informations sur ces nouveaux droits. La différence est assez nette pour le CEP, 71% versus 66% des sans emploi et seulement 53% de ceux en emploi.

### CEP

Source d'information du CEP	Situation des répondants		
	En emploi	En formation	Sans emploi
Médias	17%	34%	28%
Organisme d'accompagnement vers l'emploi (Pôle Emploi, Opérateur privé de placement ...)	37%	23%	51%
Organisme de financement (OPCA, Fongecif...)	17%	9%	3%
Organisme de formation	14%	29%	14%
Votre entreprise	22%	17%	14%
Autre(s)	14%	11%	6%

### CPF

Source d'information du CPF	Situation des répondants		
	En emploi	En formation	Sans emploi
Médias	34%	37%	37%
Organisme d'accompagnement vers l'emploi (Pôle Emploi, Opérateur privé de placement ...)	23%	16%	37%
Organisme de financement (OPCA, Fongecif...)	15%	7%	6%
Organisme de formation	14%	35%	14%
Votre entreprise	29%	19%	17%
Autre(s)	9%	12%	7%

Questions	CEP			CPF		
	En emploi	En formation	Sans emploi	En emploi	En formation	Sans emploi
Connaissez-vous les conditions permettant de bénéficier de ces nouveaux droits ? Réponse oui à :	47%	51%	42%	45%	55%	40%
Vous sentez-vous concerné(e) par la mise en place de ces dispositifs ? Réponse oui à :	46%	70%	71%	72%	74%	73%
Aimeriez-vous disposer de plus d'informations sur ces nouveaux droits . Réponse oui à :	53%	71%	66%	72%	76%	72%

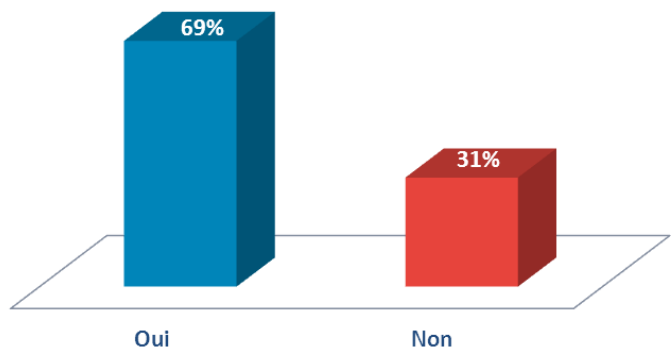
# Les résultats détaillés : thème 2, le CEP (1/4)



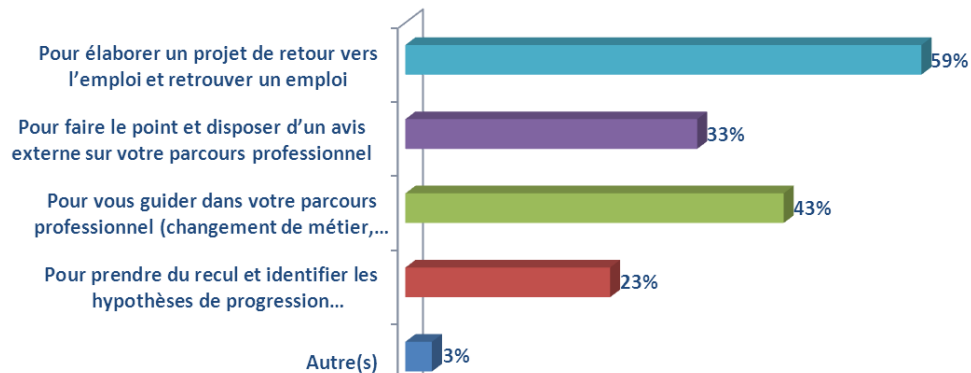
## Thème 2 : le Conseil en Evolution Professionnelle

Sur la base de l'ensemble des répondants

A titre personnel, pensez-vous utiliser le Conseil en Evolution Professionnelle ?



Dans quel(s) but(s) pourriez-vous mobiliser le Conseil en Evolution Professionnelle ?



Sur la base des répondants à la question : 2 363

- 69% des répondants pensent utiliser leur droit d'accès au CEP.
- L'objectif principal de mobilisation de ce dispositif serait l'élaboration d'un projet de retour vers l'emploi et retrouver un emploi : 59% des répondants le citent, devant l'orientation dans le parcours professionnel (changement de métier, d'entreprise, de secteur) et faire le point et disposer d'un avis externe.
- Pour 98% des répondants, la gratuité est un facteur important de l'utilisation de ce dispositif.

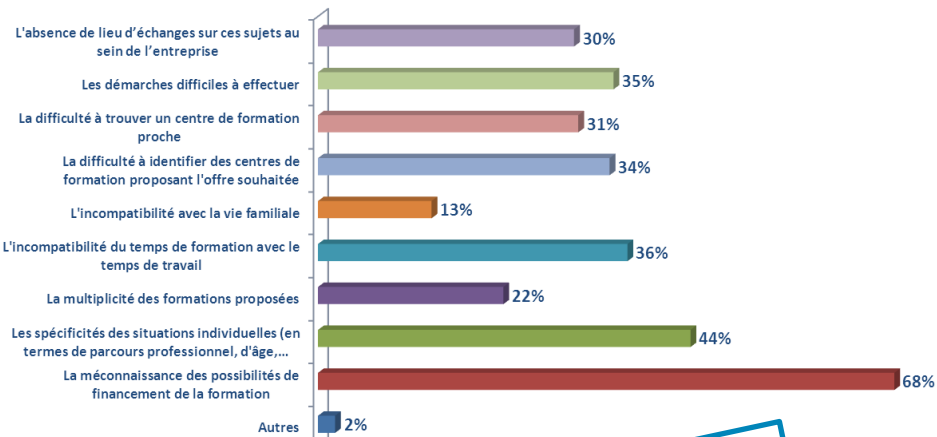


# Les résultats détaillés : thème 2, le CEP (2/4)



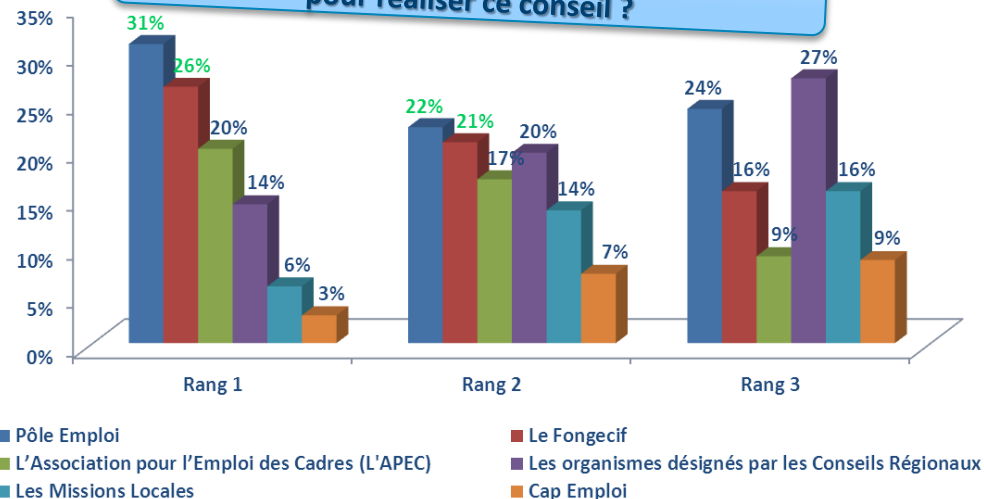
## Quels obstacles devrait permettre de surmonter le CEP ?

Selon vous, quel(s) obstacle(s) dans l'accès à la formation peut permettre de surmonter le Conseil en Evolution Professionnelle ?



➤ Selon les répondants, le CEP doit principalement permettre de surmonter la méconnaissance des possibilités de financement de la formation (68% de réponses).

## Quel interlocuteur vous semble le plus accessible pour réaliser ce conseil ?



➤ Pôle Emploi est l'interlocuteur principal plébiscité par les répondants pour dispenser le CEP : près de 8 répondants sur 10 l'ont cité dans les trois acteurs principaux, dont 31% au premier rang.

# Les résultats détaillés : thème 2, le CEP (3/4)



## Des spécificités des réponses en fonction des caractéristiques individuelles des répondants :

Ici en fonction de la situation actuelle du répondant : en emploi/en formation/sans emploi ou du genre ou de l'âge

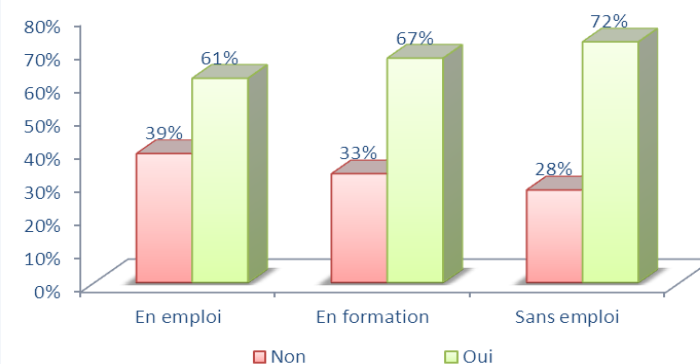
- Les répondants sans emploi sont un peu plus nombreux à penser qu'ils utiliseront le CEP, 72% vs 67% des répondants en formation et 61% de ceux en emploi.
- De même, la tranche d'âge 40-49 ans a répondu à 78% oui tandis que ce chiffre passe à 66% pour les 25-39 ans, 65% pour les seniors et seulement 53% pour les jeunes

- Les objectifs liés à la mobilisation du CEP diffèrent en fonction de la situation professionnelle et de l'âge :

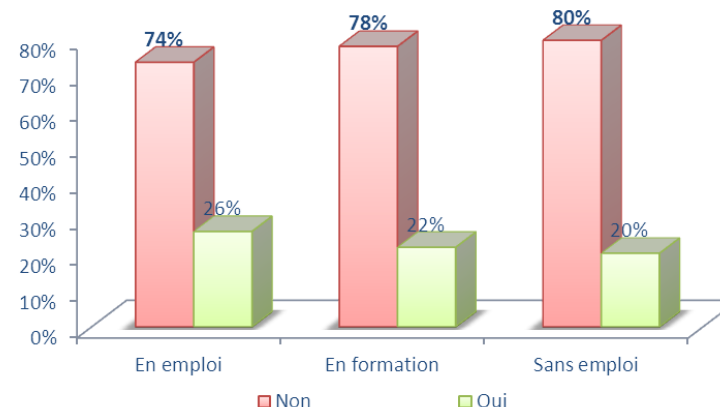
- pour les personnes sans emploi ou en formation, l'enjeu serait l'élaboration d'un projet de retour vers l'emploi/retrouver un emploi.
- Sept seniors sur dix envisagent surtout l'élaboration d'un projet de retour vers l'emploi/retrouver un emploi quand les jeunes penchent majoritairement pour un guide dans leur parcours professionnel (63%).

- Il est intéressant de constater que, pour 74% des répondants en emploi, l'employeur n'est pas le mieux à même pour informer sur le CEP.

A titre personnel, pensez-vous utiliser le CEP ?



Pensez-vous que votre employeur est le mieux à même de vous informer sur le Conseil en Evolution Professionnelle ?



# Les résultats détaillés : thème 2, le CEP (4/4)



## Des spécificités des réponses en fonction des caractéristiques individuelles des répondants :

Ici en fonction de la situation actuelle du répondant : en emploi/en formation/sans emploi ou du genre ou de l'âge

- Selon leur situation professionnelle, les répondants ne privilégient pas le même interlocuteur pour la délivrance du CEP. Ainsi, les personnes en emploi placent le Fongecif (35%) et l'Apec (24%) en premier interlocuteur tandis que les personnes sans emploi ou en formation citent Pôle Emploi ou le Fongecif. De leur côté, les jeunes citent très majoritairement Pôle Emploi (57%)
- Il y a consensus (plus des deux tiers) de l'ensemble des répondants pour considérer que le CEP devrait permettre de lever l'obstacle dans l'accès à la formation que constitue la méconnaissance des possibilités de financement. Sont ensuite évoqués, selon la situation ou l'âge :
  - l'incompatibilité du temps de formation avec le temps de travail (46% des personnes en emploi).
  - la difficulté à identifier des centres de formation proposant l'offre souhaitée (40% des répondants en formation et 46% des jeunes)
  - les spécificités des situations individuelles (46 % des personnes sans emploi et 50 % des seniors).

### Qu'attendez-vous à titre personnel du CEP ?

Les attentes personnelles	Rang 1	Rang 2	Rang 3
Une information personnalisée	29%	13%	10%
Un accompagnement pour élaborer une stratégie permettant de construire votre projet professionnel	20%	19%	12%
Un temps d'écoute et de recul sur votre parcours professionnel	17%	7%	7%
Une aide pour identifier les compétences ou les qualifications à faire reconnaître, à acquérir ou à développer	10%	16%	12%
Une aide pour identifier les interlocuteurs et les financements disponibles pour la mise en œuvre de votre projet	8%	15%	19%
Un soutien pour choisir l'action de formation la plus pertinente	7%	12%	17%
Un avis sur la faisabilité de votre projet professionnel	5%	12%	9%
Une aide pour choisir l'organisme de formation	3%	7%	15%

Les attentes personnelles à l'égard du CEP, quel que soit la situation ou l'âge des répondants, sont principalement :

- une information personnalisée (52% des répondants citent cette attente dans les trois principales)
- un accompagnement pour les aider à construire un projet professionnel (51% des répondants citent cette attente dans les trois principales)

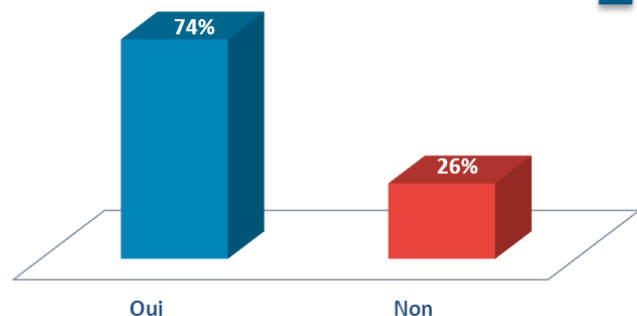
# Les résultats détaillés : thème 3, le CPF (1/4)



## Thème 3 : le Compte Personnel de Formation

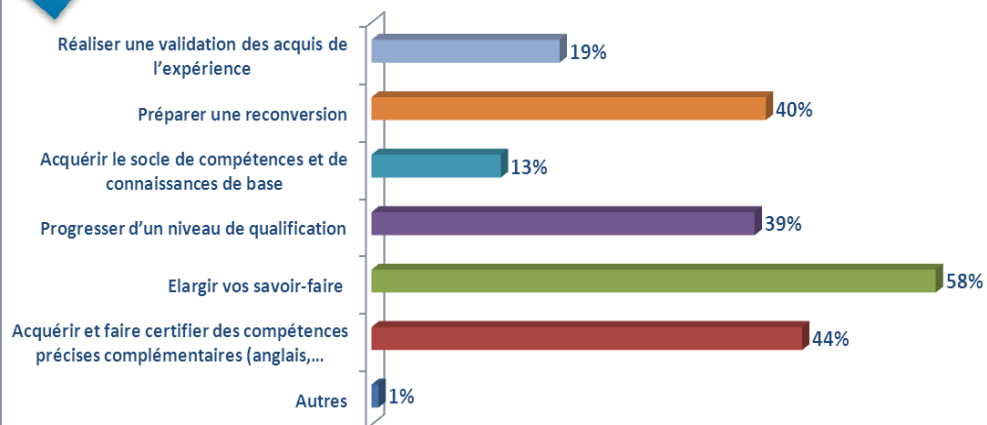
Sur la base de l'ensemble des répondants

A titre personnel, pensez-vous utiliser le Compte Personnel de Formation?



Parmi ceux ayant répondu Oui :

Si oui, sur quel(s) type (s) de projet (s)?



- **74% des répondants pensent utiliser leur droit d'accès au CPF, soit 5 points de plus que le CEP**
- **Parmi eux ces répondants :**
  - près de 6 sur 10 pensent utiliser le CPF pour élargir leur savoir-faire
  - 44% pour acquérir et faire certifier des compétences complémentaires
  - 40% pour préparer une reconversion

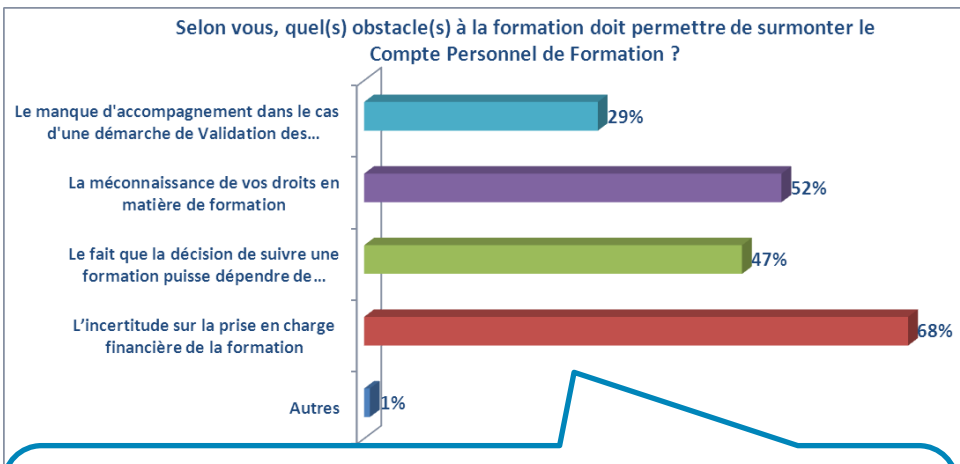
# Les résultats détaillés : thème 3, le CPF (2/4)



Questions	CPF	
	Oui	Non
Le Compte Personnel de Formation prévoit l'acquisition d'un maximum de 150 heures de formation- soit près de 20 jours – au bout de 7 ans. Estimez-vous ce volume suffisant au regard de vos éventuels projets ?	35%	65%
Trouvez-vous normal de devoir demander l'accord de votre employeur lorsque la formation a lieu sur le temps de travail ?	74%	26%
Seriez-vous prêt à vous former hors temps de travail et, dans ce cas, décider seul de l'action de formation ?	67%	33%

- 65% des répondants estiment insuffisant le nombre d'heures de formation que permettra d'acquérir ce dispositif dans le temps
- Près de 3/4 des répondants trouvent normal de demander l'accord de l'employeur dans le cas d'une formation ayant lieu sur le temps de travail.
- Plus des 2/3 seraient prêts à se former hors temps de travail et donc décider seuls l'action de formation

## Qu'est-ce qui pourrait vous empêcher d'utiliser le Compte Personnel de Formation ?



- Les obstacles à la formation les plus fréquemment cités sont l'incertitude sur la prise en charge financière de la formation et la méconnaissance sur les droits en matière de formation

Les freins	Rang 1	Rang 2	Rang 3
Le choix de la formation dans une liste restreinte	16%	28%	34%
Le fait de devoir solliciter l'accord de l'employeur pour se former sur le temps de travail	21%	25%	24%
<b>Le manque d'information</b>	<b>39%</b>	19%	20%
Le volume d'heure insuffisant	23%	28%	22%

- Le principal frein déclaré par les répondants dans le recours au CPF est le manque d'information sur le sujet et son utilisation (39%). Vient ensuite le volume d'heures insuffisant (23%).

# Les résultats détaillés : thème 3, le CPF (3/4)



**Des spécificités des réponses en fonction des caractéristiques individuelles des répondants :**  
Ici en fonction de la situation actuelle du répondant : en emploi/en formation/sans emploi ou du genre ou de l'âge

- **Les répondants sans emploi et en formation sont proportionnellement plus nombreux à penser qu'ils utiliseront le CPF (76%). De même, la tranche d'âge 40-49 ans est celle qui pense le plus utiliser le CPF (81%).**
- **Les buts de mobilisation du CPF sont largement corrélés à la situation du répondant :**
  - Les répondants en emploi envisagent essentiellement une utilisation pour progresser en entreprise (54%) ou une évolution professionnelle (52%) quand les demandeurs d'emploi songent essentiellement au retour vers l'emploi (74%).
  - Les seniors sont plus nombreux appréhender le CPF dans la perspective d'un retour vers l'emploi que les jeunes.
  - A l'inverse, les plus jeunes voient plus souvent dans le dispositif un moyen d'évoluer dans l'entreprise ou à l'extérieur.

But de mobilisation du CPF ?	Situation des répondants		
	En emploi	En formation	Sans emploi
Une progression dans votre entreprise	54%	32%	21%
Un retour vers l'emploi	27%	55%	74%
Un changement de métier, d'entreprise, de secteur, ...	52%	57%	45%
Autre(s)	3%	5%	1%

But de mobilisation du CPF ?	Situation des répondants			
	50 ans et plus	Entre 25 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Moins de 25 ans
Une progression dans votre entreprise	18%	40%	30%	39%
Un retour vers l'emploi	72%	52%	63%	54%
Un changement de métier, d'entreprise, de secteur, ...	40%	54%	50%	50%
Autre(s)	2%	2%	2%	0%

# Les résultats détaillés : thème 3, le CPF (4/4)



## Des spécificités des réponses en fonction des caractéristiques individuelles des répondants :

Ici en fonction de la situation actuelle du répondant : en emploi/en formation/sans emploi ou du genre ou de l'âge

- Seul un tiers des répondants estiment le volume d'heure du CPF suffisant au regard de leurs projets de formation. Plus les répondants sont jeunes, plus le volume d'heures semble insuffisant : 74% pour les 25-39 ans, contre 58% pour les seniors.
- Les personnes en emploi sont plus nombreuses à trouver normal de demander l'accord de leur employeur lorsque la formation a lieu sur le lieu de travail, tout comme les femmes par rapport aux hommes (77% contre 70%).
- Quelle que soit leur situation, les deux tiers des répondants sont prêts à se former hors temps de travail et pouvoir ainsi décider seul de leur action de formation.

Questions	CPF		
	En emploi	En formation	Sans emploi
Le Compte Personnel de Formation prévoit l'acquisition d'un maximum de 150 heures de formation- soit près de 20 jours – au bout de 7 ans. Estimez-vous ce volume suffisant au regard de vos éventuels projets ? Réponse oui à :	35%	33%	35%
Trouvez-vous normal de devoir demander l'accord de votre employeur lorsque la formation a lieu sur le temps de travail ? Réponse oui à :	81%	72%	72%
Seriez-vous prêt à vous former hors temps de travail et, dans ce cas, décider seul de l'action de formation ? Réponse oui à :	67%	63%	68%